

Canada  
Province de Québec  
MRC Lac-Saint-Jean Est  
MUNICIPALITÉ DE LABRECQUE

Labrecque, le 02 novembre 2020

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de Labrecque, tenue le 02 novembre à 19 heures, sous la présidence de monsieur Éric Simard, maire.

Sont aussi présents :

Monsieur Pierre Gauthier, conseiller au siège n° 1  
Madame Lia Tremblay, conseillère au siège n° 2  
Madame Marie-Josée Larouche, conseillère au siège n° 3  
Madame Colombe Privé, conseillère au siège n° 4  
Madame Marjorie Côté, conseillère au siège n° 5

Aussi était présente à cette assemblée :

Madame Bianka Simard, secrétaire-trésorière directrice générale, intérim

Était absent à cette assemblée :

Mme Audrey Roy conseillère (absence motivée)

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Exemption de lire les minutes de la séance ordinaire du 05 octobre 2020 et de la séance extraordinaire du 19 octobre 2020;
4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 05 octobre 2020 et la séance extraordinaire du 19 octobre 2020;
5. Lecture de la correspondance;
6. **Administration générale :**
  - 6.1 Approbation des comptes pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2020;
  - 6.2 Déclaration intérêts pécuniaires
  - 6.3 Ajout signataire au compte du Relais municipal 52778
  - 6.4 Motion de félicitation madame Denise Villeneuve
7. **Urbanisme et mise en valeur du territoire :**
  - 7.1 Adoption Règlement 378-20 - Installation de protection contre les dégâts d'eau
  - 7.2 Avis de motion
  - 7.3 Présentation du projet 379-20 - Circulation véhicule hors route
  - 7.4 Canalisation fossé - Dossier Alex Villeneuve
8. **Travaux publics, bâtiments et espaces verts :**
  - 8.1 Achat signalisation pour mettre sur les camions municipaux

10. **Varia :**
  - 10.1
  - 10.2
  - 10.3
11. **Période de questions des citoyens;**
12. **Levée de la séance ordinaire.**

#### **MOT DE BIENVENUE**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la séance ordinaire.

179-20

#### **LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour faite par la secrétaire-trésorière directrice générale intérim

Il est proposé par madame la conseillère Marjorie Côté

#### **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par la secrétaire-trésorière directrice générale par intérim

De laisser l'item «Varia» ouvert

#### **ADOPTÉE**

180-79

#### **EXEMPTION DE LIRE LES MINUTES DES SÉANCES DU 05 ET DU 19 OCTOBRE 2020**

Considérant que tous les membres du conseil ont préalablement reçu une copie des séances du 05 et du 19 octobre 2020;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Gauthier

#### **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES**

D'exempter la secrétaire-trésorière directrice générale par intérim de lire les minutes des séances du 05 et du 19 octobre 2020;

#### **ADOPTÉE**

181-20

#### **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 05 ET DU 19 OCTOBRE 2020**

Il est proposé par madame la conseillère Lia Tremblay

#### **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES**

Que les procès-verbaux du 05 et du 19 octobre 2020 soient adoptés tels que rédigés par la secrétaire-trésorière directrice générale par intérim

#### **ADOPTÉE**

## **CORRESPONDANCE**

182-20

### **ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC**

Considérant que l'association pulmonaire du Québec nous demande de les soutenir dans leur campagne de sensibilisation contre le danger de l'exposition au radon;

En conséquence,

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Josée Larouche

#### **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES**

Que la Municipalité de Labrecque va soutenir l'Association pulmonaire du Québec dans sa campagne de sensibilisation pour la radon via les réseaux sociaux.

183-20

### **SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL LABRECQUE**

Considérant que la Société de Saint-Vincent de Paul de la paroisse organise une Guignolée comme principal moyen de levée de fond pour venir en aide aux plus démunis-es de notre paroisse.

Considérant que le conseil a déjà pris une résolution en début d'année pour une donation à cet organisme

Il est proposé par Madame la conseillère Marjorie Côté

#### **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES**

Que la municipalité autorise à donner un montant de 250\$ pour la guignolée de la Société Saint-Vincent de Paul de la paroisse.

#### **ADOPTÉE**

- Lettre du gouvernement nous annonçant l'octroi d'une aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la Covid-19. À cette fin, la Municipalité de Labrecque recevra 72 245\$ qui pourra être utilisé autant en 2020 qu'en 2021;

### **APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU 01 AU 31 OCTOBRE 2020**

Il est proposé par madame la conseillère Marjorie Côté

#### **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES**

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 01 au 31 octobre 2020 au montant de 146 449.61\$

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 01 au 31 octobre 2020 au montant de 15 706.25\$

D'autoriser la secrétaire-trésorière directrice générale par intérim à payer lesdits comptes au montant de 146 449.61\$

#### **ADOPTÉE**

185-20

**INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES ET REGISTRE DES DÉCLARATIONS DE RÉCEPTION DE MARQUE D'HOSPITALITÉ OU D'AVANTAGE REÇU**

Considérant que les élus(es) sont dans l'obligation de remplir le formulaire des intérêts pécuniaires chaque année ainsi que le registre des déclarations de réception de marque d'hospitalité ou d'avantage reçu;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES**

Que les membres du conseil suivants : monsieur le maire Éric Simard, monsieur le conseiller Pierre Gauthier, mesdames les conseillères Lia Tremblay, Marie Josée Larouche, Colombe Privé, Marjorie Coté ont tous déposé le formulaire des intérêts pécuniaires ainsi que le registre des déclarations de réception de marque d'hospitalité ou d'avantages reçus.

**ADOPTÉE**

186-20

**AJOUT SIGNATAIRE AU COMPTE MUNICIPAL RELAIS À LA CAISSE DESJARDINS**

Considérant que Madame Suzanne Couture est en arrêt de travail pour une durée indéterminée.

Considérant que les chèques doivent être signés par deux signataires différents incluant la Directrice générale

Considérant qu'un signataire doit être ajouté au compte municipal pour le relais 52778 à la caisse populaire pour les chèques et les dépôts

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Pierre Gauthier

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES**

Que le conseil municipal de Labrecque ajoute Madame Bianka Simard comme signataire au compte municipal pour le relais 52778 à la caisse populaire

**ADOPTÉE**

187-20

**MOTIONS DE FÉLICITATIONS MADAME DENISE VILLENEUVE**

Considérant que Madame Villeneuve fait partie réseau biblio du Saguenay Lac-Jean depuis 15 ans;

Considérant qu'elle a été fêtée dernièrement;

En conséquence,

IL est proposé par madame la conseillère Lia Tremblay

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES**

Que le conseil municipal de Labrecque félicite madame Villeneuve pour ses 15 ans à titre de responsable de la bibliothèque de Labrecque.

**ADOPTÉ**

188-20

**ADOPTION RÈGLEMENT NO 378-20 RELATIF À L'OBLIGATION D'INSTALLER DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU**

Considérant que tous les membres du conseil ont reçu le règlement no 378-20 ayant pour objet l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau

D'imposer la mise en place , le maintien et l'entretien d'appareils destinés à réduire les risques de dysfonctionnement d'un système d'alimentation en eau ou d'égout et d'exonérer la Municipalité en cas de non-respect de ce règlement.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Gauthier

**ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES**

Que le règlement no 378-20 ayant pour objet l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau soit et est adopté et qu'il soit consigné aux archives.

**ADOPTÉE**

**AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT 379-20 AYANT POUR OBJET DE PERMETTRE LA CIRCULATION DE VÉHICULE HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX**

Madame la conseillère Marie-Josée Larouche présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, elle sera soumise pour approbation le règlement no 379-20 ayant pour objet de permettre la circulation de véhicule hors route sur certains chemins municipaux.

Le projet de règlement no 379-20 est déposé et adopté ce 02 novembre 2020.

À la séance prévue pour son adoption, il ne sera pas nécessaire d'effectuer une lecture dudit règlement étant donné la demande de dispense de la lecture produite par madame la conseillère Marie-Josée Larouche.

---

**Marie-Josée Larouche**  
*Conseillère Siège no 3*

189-20

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 379-20 AYANT POUR OBJET DE PERMETTRE LA CIRCULATION DE VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX**

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Larouche

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES**

Que le projet de règlement 379-20 ayant pour objet de permettre la circulation de véhicules hors route sur certains chemins municipaux soit adopté

**ADOPTÉE**

190-20

**ACHAT D'OUTILS ET ÉQUIPEMENTS**

Considérant que la municipalité doit se conformer aux normes de sécurité routière ainsi que la CNESST et doit posséder une flèche de signalisation sur chaque véhicule municipal

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES**

Que le conseil municipal entérine la dépense suivante :

Couture auto électrique            5005.34\$ (taxes et installation comprises)

Attendu que cette dépense est autorisée le certificat de crédit no 11-20.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire répond aux questions de l'assistance.

191-20

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Marjorie Côté

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES**

Que la présente séance soit levée à 19h20

**ADOPTÉE**

---

**Éric Simard**  
*Maire*

---

**Bianka Simard**  
*Secrétaire-trésorière directrice générale intérim*

Je, Éric Simard, maire, atteste que la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

---

**Éric Simard**  
*Maire*

